

**COMMUNIQUE DE PRESSE N°016/OLUCOME/09/07 PORTANT EVEIL  
DE LA CONSCIENCE POUR LE BON USAGE DU CHARROI DE  
L'ETAT.**

L'Observatoire de Lutte contre la Corruption et les Malversations Economiques (OLUCOME) a été témoin à maintes reprises des scènes d'usage abusif des véhicules de l'Etat dans les rues de la capitale et sur tout le territoire national. En effet, des véhicules de l'Etat (**dont l' OLUCOME détient les plaques**) sont abusivement utilisés à des fins autres que le service auquel ils sont affectés.

L' OLUCOME salue les réactions à ses dénonciations respectivement du Ministre des Transports Postes et Télécommunications et celui à la Présidence Chargé de la Bonne Gouvernance, de l' Inspection Générale de l'Etat et de l'Administration Locale par les lettres n° 730/175/CAB/07 du 23 février 2007 et n° 214/CAB/RP/523/2007 du 04 septembre 2007 ordonnant le respect de la loi en matière de l'utilisation du charroi de l'Etat.

Selon le ministre des Transport, Postes et Télécommunications, *« l'usage des véhicules de l'Etat en dehors des heures de service doit être couvert par une carte circulation permanente délivrée par le Ministre des Transports Postes et Télécommunications. En ce qui concerne les missions à l'intérieur du pays, l'utilisateur du véhicule doit être couvert par un ordre de Mission signé par son supérieur hiérarchique (du lundi au vendredi), signé par son ministre de tutelle quand la mission est effectuée le week-end. »*

Malheureusement, ces instructions du Ministre des Transports ne sont pas suivies car les véhicules de l'Etat continuent à être utilisés pour le transport des fourrages dans les fermes privées, la commercialisation du lait, les réunions des partis politiques à l'intérieur du pays pendant les week-ends, la construction des bâtiments privés, etc.

Source : [www.olucome.bi](http://www.olucome.bi)

Pour l' OLUCOME le respect de cette mesure viendra réduire la taille de la facture des dépenses en carburant, en frais de missions, en frais d'amortissements et de réparation des véhicules qu'occasionne cet abus.

Par rapport à ce laxisme continu, l'OLUCOME demande :

**Au Gouvernement :**

- De faire respecter scrupuleusement les instructions du Ministre des transports interdisant l'utilisation abusive du charroi de l'Etat dans leurs propres activités ou celles de leurs partis politiques ;
- D'assurer le suivi de l'exécution de la mesure prise à cet effet ;
- De faire à ce que tous les véhicules de l'Etat portent les plaques jaunes partout et en tous lieux ;

**A la police:**

- De faire respecter la loi sur la circulation des véhicules de l'Etat ;
- D'interdire la circulation des véhicules de l'Etat après les heures de services, sauf ceux autorisés ;

**A la population :**

- De surveiller l'usage des véhicules de l'Etat et dénoncer publiquement l'utilisation illégale du charroi de l'Etat à la Police ou en téléphonant à l'OLUCOME au 22 25 20 20 et /ou au 78 853 004 (gratuits) ;
- De prendre conscience que les véhicules de l'Etat font partie du patrimoine commun affecté à un service pour leur intérêt ;
- De prendre également conscience que le mauvais usage de ces véhicules lui cause un préjudice financier énorme car la réparation et le renouvellement du charroi de l'Etat sont faits grâce à leurs efforts consentis

Source : [www.olucome.bi](http://www.olucome.bi)

avec beaucoup de peines par des impôts qu'ils payent ou des crédits que le Gouvernement doit payer avec leur contribution.

Fait à Bujumbura, le 27/9/2007

**Pour OLUCOME**

Jean Bosco HABARUGIRA

Porte Parole Adjoint